

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 7	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, <u>Absent(e) excusé(e)</u> : Mr DESMOTS, Mme PERROUIN <u>Absents(e) non excusés(e)</u> : Mrs TREMBLAY, RADÉ Mme FOURNIER
Date de convocation : 29/10/2024	<u>Secrétaire</u> : Mr GIBOIRE

---

Mme PERROUIN Dominique donne pouvoir de vote à Mme GENDRY Sophie pour les délibérations et vote des décisions à l'ordre du jour.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 14/11/2024**

- Délibération D2024-031 : Résiliation d'un bail emphytéotique entre la Communauté de communes du Pays de Craon et la commune de Niafles du logement au-dessus de l'ancien commerce : approuvée
- Délibération D2024-032 : Installation d'un système de vidéo-protection : approuvée
- Délibération D2024-033 : Tarifs de location de la Salle communale à compter du 2 janvier 2025 : approuvée
- Délibération D2024-034 : Tarifs de location de la tente de cérémonie à compter du 1er janvier 2025 : approuvée
- Délibération D2024-035 : Tarifs concessions cimetière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025: approuvée
- Délibération D2024-036 : Participation du Groupement de défense des cultures et des nuisibles de Niafles : approuvée
- Délibération D2024-037 : Création du grade de rédacteur : approuvée